



## **Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.)**

Après le boycott de la première convocation du 14 février, les représentants de Solidaires Finances Publiques 13 ont siégé ce mercredi 22 février 2023 pour la première fois depuis longtemps dans l'institution qui se veut l'organe de dialogue local entre Direction et personnel au travers de leurs élus, le Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.). Il a rassemblé les représentants des personnels Solidaires Finances Publiques 13 (ainsi que F.O. et C.F.D.T.-U.N.S.A.-C.F.T.C.) ainsi que la Direction : Directrice Régionale, Pôle Pilotage et Ressources, Pôle Gestion Publique, Pôle Gestion Fiscale, Mission « Nouveau Réseau de Proximité - Accueil de proximité », et Division Stratégie, Contrôle de gestion, accueil et qualité de service – Référent relations usagers.

En préambule, nous avons indiqué que malgré la réservation de la salle pour un autre objet l'après-midi, les représentants Solidaires Finances Publiques 13 entendaient bien exprimer l'ensemble des remarques que nous avons à formuler, sans se voir opposer une quelconque contrainte temporelle, comme ce fut le cas lors de la courte audience du Directeur Général du 3 février. La Directrice Régionale a, de son côté, affirmé que bien que le règlement intérieur de l'instance ne soit pas encore établi (cf notre déclaration liminaire), ce qu'elle regrette, ce C.S.A.L. était « tenable ». Une nouvelle convocation devrait arriver afin d'établir le dit règlement intérieur. Pas d'inquiétude à avoir selon elle : le futur règlement intérieur devrait reprendre les usages de feu le Comité Technique Local (C.T.L.). Nous y veillerons. Nous avons procédé ensuite à la lecture de notre déclaration liminaire. La Directrice a préféré y répondre lors de l'évocation de chaque point de l'ordre du jour.

### **I – Opérations N.R.P. au 01/09/2023**

Le « *Nouveau Réseau de Proximité* » (N.R.P.) devrait s'achever au 1<sup>er</sup> septembre 2023 avec la fermeture des Trésoreries de Martigues, de Tarascon, de Saint-Andiol, de Saint-Rémy-de-Provence et de Trets. Solidaires Finances Publiques 13 rappelle son opposition farouche à ce plan de destruction de notre maillage territorial, et la lutte menée (et qui se poursuit) contre cette attaque. Nous avons également réaffirmé l'argumentaire justifiant notre opposition en évoquant les conséquences sur les services supprimés et leurs agents, mais également celles qui impactent les services d'accueil. La Directrice Régionale précise qu'il s'agit ici d'une démarche nationale. Le combat continue pour la défense de notre maillage territorial, notamment à Martigues.

Après l'*auto-satisfecit* du Pôle Gestion Publique sur les bienfaits du N.R.P en matière de secteur public local, Solidaires Finances Publiques 13 a apporté un éclairage différent, notamment après les nombreux retours d'expériences (affectations quasi permanentes de l'Equipe Départementale de Renfort, changements de personnel, perte des compétences, automatisation numérisée des procédures, harmonisation des procédures, tenue de la comptabilité... etc...) des camarades aujourd'hui en poste en Service de Gestion Comptable (S.G.C.), et a donc voulu connaître les éléments objectifs qui président à ce bilan laudateur. Las, la Direction n'est pas en mesure de nous les fournir, un bilan serait, paraît-il, prématuré à cette heure, mais les résultats sont bons puisque la nomenclature M57 est déployée à plus de 55 %, que le développement du partenariat avec les collectivités locales progresse et que les analyses financières se multiplient, parfois même prospectives.

Pour Solidaires Finances Publiques 13, un bilan plus travaillé et fourni, plus impartial aussi, aurait sans aucun doute permis d'appréhender avec plus de finesse la fin du déploiement du N.R.P. dans le département. La Direction préfère foncer droit dans le mur en feignant de confondre à nouveau qualité de service rendu aux usagers ou sens au travail des agents avec la présumée réussite statistique de tâches massifiées et taylorisées. Si ce projet baptisé « *N.R.P.* » doit être terminé au 1<sup>er</sup> septembre 2023 et demeurer pérenne jusqu'en 2026, Solidaires Finances Publiques 13 s'inquiète pourtant de la fuite en avant de la Direction et n'imagine pas que cette volonté inextinguible d'harmoniser, d'automatiser les tâches, hors de tout lien avec les usagers et les territoires, prenne fin sans la mobilisation des agents et des usagers.

A nos questions précises sur les transferts d'emplois entre services détruits et structures accueillantes, la Direction précise que l'antenne de Gardanne devient bien une « *antenne pérenne* » du S.G.C. Aix (recouvrement amiable hors régions) et que cette structure pourra être sollicitée dans le cadre des demandes de mutation, que la ventilation des emplois transférés de Martigues vers Arles (7) et Istres (10) s'est faite « *en concertation avec les Responsables de service* » (alors que nous demandions des précisions quant au ratio charges / emplois des agents), et confirme ses chiffres quant au futur S.G.C. d'Istres que nous contestions. Presqu'ironiquement, nous nous sommes enfin réjouis que la Direction ait enfin trouvé un espace unique et commun pour permettre à l'ensemble des agents du S.G.C. de Châteaurenard de travailler conjointement...

Alors que l'« avis » des représentants des personnels était demandé, Solidaires Finances Publiques s'est prononcé contre.

## **II – Schéma d'organisation de l'accueil**

Dans notre déclaration liminaire, nous avons longuement présenté notre définition de la qualité de service : obtenir la bonne réponse complète dans un délai raisonnable. En effet, la Direction se contente d'analyser uniquement la « satisfaction des usagers » à l'aide de statistiques quantitatives et d'en évaluer le taux, comme un établissement jugé sur des avis Google ou sur TripAdvisor (20 % d'« *avis négatifs* »). Les « *résultats perfectibles en matière de qualité de service* » devraient donc nous pousser à décrocher plus vite nos téléphones par exemple. Peu importe le contenu de la réponse. Et tant pis si, parfois, un usager peut estimer mauvaise la réponse qui lui est faite par le simple fait que sa demande n'est pas accordée (contentieux, gracieux, délai de paiement...). Alors la Direction va continuer à saucissonner les tâches, en bon élève productiviste de la taylorisation. Un accueil muti-canal généraliste (« *pré-orientation* », « *réponses rapides à des questions fiscales, foncières ou de recouvrement* », mais aussi « *en matière de produits locaux / recettes hospitalières* » d'« *amende* », « *accompagne[ment] des professionnels* », paiement par carte bancaire...) et efficace (c'est-à-dire « *capable de répondre dans un temps bref, à des questions rapides* ») dans des S.I.P. désormais de la taille nécessaire (merci les fusions dans le cadre du N.R.P.) : voilà l'avenir !

Pour Solidaires Finances Publiques 13, la mission d'accueil est une mission essentielle mais une mission d'ensemble. La création de « *cellules relation usagers* » ne résoudra pas les difficultés en effectif des S.I.P. face aux 51 suppressions d'emplois dans ces structures en 2023 ; elle risque même d'affecter encore un peu plus la cohésion des équipes. La délimitation claire des périmètres des champs d'action entre accueil, Centre de Contact et *back-offices* n'est toujours pas définie malgré une note particulièrement normative qui ne laisse que très peu de marges de manœuvre. Ces cellules, très exigeantes en nombre et en formation, ne sont pas, en l'état, de nature à apporter la bonne réponse à l'utilisateur. Aucune reconnaissance particulière n'est d'ailleurs évoquée au moment d'aborder la question cruciale des conditions de travail, de perte de sens de la mission. Les contraintes en effectif, en formation, et en matière d'adaptation bâtementaire d'un tel plan ne sont

pas assez évaluées et ne correspondent pas à la réalité quotidienne constatée et vécue par les agents. A notre question sur la rénovation et la transformation des halls d'accueil, la Direction répond que, pour 2023, demandes ont été validées de budget pour les sites de Marseille Prado, Aix Estienne d'Orves, Aix La Cible et Aubagne, en plus des travaux déjà en cours à Salon et Marseille – Saint-Barnabé.

Pour Solidaires Finances Publiques 13, l'absence de réflexion sincère et étayée de la Direction locale sur ce sujet (quel volume d'appel traité exhaustivement par le Centre de Contact ? Quel taux de contentieux suite à contact ? Quel taux de recouvrement?) illustre la caractère dogmatique et politique de cette démarche. Il faut, peut-être, choisir et accepter la déperdition d'une partie des appels téléphoniques pour, au contraire d'une simple orientation, prendre le temps de répondre globalement à la question. Plutôt que de « *tirer profit des réformes* » (Groupe de travail national du 13 février sur les « *missions et organisation des S.I.P.* »), et fantasmer par anticipation les gains de productivité des abandons de missions, il convient d'offrir à l'ensemble des agents des S.I.P. les moyens nécessaires à un service de qualité rendu à l'utilisateur.

Ainsi, Solidaires Finances Publiques 13 a voté « contre » au moment où l'avis des représentants du personnel était demandé.

### **III – Ponts naturels 2023**

En ce qui concerne le point 3 de l'ordre du jour relatif aux ponts naturels 2023, si le pont naturel du lundi 14 août n'a entraîné aucun débat, nous nous sommes cependant étonnés en propos liminaires du choix opéré quant à celui du vendredi 19 mai consistant à proposer aux agents des S.I.P., sur la base du « *volontariat* », de participer au soutien de la plate-forme téléphonique nationale en télé-travail. Au-delà des modalités pratiques de ce soutien qui nous paraissent pour le moins sibyllines, et de créer une inégalité de traitement entre les agents des autres services, nous nous inquiétons de l'éventuelle imposition de ce « *volontariat* » par certains Responsables de service. Ajoutons ici que si la Direction ne souhaite pas ouvrir certains jours (au motif des ponts naturels au cas particulier) elle n'a qu'à le faire sans imposer aux agents de poser un jour de congé. Solidaires Finances Publiques 13 s'inquiète de cette manière inédite de gérer les ponts naturels.

La Direction insiste sur la notion de volontariat et assure, suite à notre interrogation à propos des contraintes techniques, que le basculement des appels nationaux vers les téléphones portables des agents volontaires pour télé-travailler ce jour-là sera possible grâce à l'application Bali (ce qui n'est pas possible durant le reste de l'année est possible durant la campagne déclarative à l'Impôt sur les revenus...). Mais alors se pose le problème, que nous avons soulevé, des séquences de travail dans le cadre de la réception téléphonique (vacations maximales de deux heures consécutives). Qu'à cela ne tienne, la Direction rétorque que les agents pourront traiter les autres tâches télé-travaillables durant le reste de la journée, et notamment les e-contacts ! On est donc bien loin du simple soutien local à une cellule nationale de soutien, créé par préhension d'emplois au sein de nos S.I.P., et on touche là du doigt la problématique relevée par Solidaires Finances Publiques 13... Le 17 novembre 2022, la Direction présentait d'ailleurs en Comité Technique Local (C.T.L.) les dates des vendredi 19 mai et lundi 14 août 2023 comme ponts naturels sans autre précision...

Ainsi, Solidaires Finances Publiques 13 a voté « contre » au moment où l'avis des représentants du personnel était demandé.

#### **IV – Réorganisation des I.F.U. du S.I.E. Marignane**

Dans notre déclaration liminaire, nous déplorions que cette « réorganisation », disparition en fait, soit la conséquence, présentée désormais comme obligatoire, et sans doute pas assez concertée, des trop nombreuses suppressions d'emplois subies par ce service depuis plusieurs années (au 01/09/22 : -1 B et -1 C ; et au 01/09/23 : -2 B). La mise en œuvre d'une gestion alphabétique ne pourra compenser le sous-effectif auquel va devoir faire face le S.I.E. de Marignane au regard de ses missions et des particularités de son tissu fiscal qui justifiaient pleinement le maintien de deux I.F.U.. Nous espérions en outre que les travaux afférents soient réalisés rapidement et en concertation avec les agents avant la fusion effective des deux I.F.U..

La Direction communiquera le calendrier des travaux ultérieurement, présente cette décision comme « discutée avec les agents », ne répond pas sur la problématique des suppressions d'emplois mais justifie la fusion au motif qu'elle permettra à l'I.F.U. ainsi fusionné d'atteindre une « taille critique ». Ces réponses ne nous ayant pas convaincu sur l'intérêt et les motivations de cette fusion aussi bien pour les conditions de travail des agents que de la qualité de service rendu à l'utilisateur, Solidaires Finances Publiques 13 a voté « contre » au moment où l'avis des représentants du personnel était demandé.

#### **V – Résultat du vote du règlement intérieur du S.P.F. Aix**

Approuvée par 87 % des agents du service ayant participé à la consultation, Solidaires Finances Publiques 13 ne s'oppose pas à la modification du règlement intérieur du service en ce qui concerne les plages horaires (plage variable fixée désormais de 7h15 à 18h45). Toutefois, Solidaires Finances Publiques 13 rappelle que cette modification est rendue nécessaire par la fusion des deux S.P.F. (Service de Publicité Foncière) aixois, restructuration que nous avons dénoncé et combattue avec les collègues des deux services. Par ailleurs, nous avons attiré l'attention de la Direction sur la disponibilité des applicatifs lors de ces nouveaux horaires. La Direction ne s'y était pas penché... Mais après vérification, et suite à l'intervention de Solidaires Finances Publiques 13, la Direction confirme que F.I.D.J.I. (Fichier Informatisé des Données Juridiques Immobilières) fonctionne dès 7h15.

Ainsi, Solidaires Finances Publiques 13 a voté « pour » au moment où l'avis des représentants du personnel était demandé.

#### **VI – Plan de réduction des espèces – Caisse et bons de secours**

Point déjà été évoqué lors du C.T.L. (Comité Technique Local) du 14 octobre 2021, il est remis à l'ordre du jour en raison du report de la fermeture de la caisse de la Trésorerie Amendes, initialement prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et reportée compte tenu de son activité particulière et de son volume d'activité. Solidaires Finances Publiques 13 en a toutefois profité pour rappeler la privatisation masquée de notre mission de service public par le biais du déploiement du « zéro-cash ». En effet, la mise en place du « paiement de proximité » chez les buralistes et celle du marché dépôt-retrait auprès de la Banque Postale notamment pour les régies représente un danger pour nos missions, nos emplois et nos structures.

La Direction conteste le terme de privatisation, lui préférant celui de « délégation de service public »... Elle se félicite du triplement du nombre de buralistes partenaires (90 communes sur les 119 du département en sont désormais hôtes) au moment où Solidaires Finances Publiques 13 lui rappelle le nombre de structures fermées. Là aussi, face à ce constat radieux, nous avons réclamé, en vain, des chiffres utiles à l'évaluation de cet abandon de mission : taux de recouvrement spontané ? Taux de recouvrement contentieux ? Ratio montants encaissés et coût d'encaissement facturé par la Française des Jeux à la lumière des emplois supprimés à ce titre ?

Ainsi, Solidaires Finances Publiques 13 a voté « contre » au moment où l'avis des représentants du personnel était demandé.

## **VII – Point d'étape sur le Centre de Contact des professionnels de Decazeville**

Au moment d'aborder avec la Direction le traitement par le Centre de Contact des professionnels de Decazeville (Aveyron) de certaines tâches jadis dévolues aux S.I.E. de la DRFiP PACA 13, et en plus des éléments déjà soulevés à ce propos par notre déclaration liminaire, nous attendions une étude qualitative plus poussée de la part de la Direction afin de justifier objectivement la satisfaction de celle-ci face à un nouvel abandon de nos missions et des emplois prélevés à ce titre. Le « *point d'étape* » présenté ici est globalement positif, même si la Direction reconnaît, suite à nos remarques, que « *beaucoup de choses doivent être revues et améliorées dans les mois à venir* ». Pour Solidaires Finances Publiques 13, cette « *démétropolisation* » a toujours représenté un non-sens absolu. Et si le constat de la baisse de charge générée par baisse de la sollicitation téléphonique est réel, il ne doit pas pour autant faire oublier la ponction de 25 emplois à ce titre (Decazeville et Valence), ni occulter la hausse de la charge de rendez-vous à honorer (le Centre de Contact ne disposant pas de la technicité, de l'expérience et de la connaissance du tissu fiscal dont bénéficient les collègues des S.I.E., ce qui pouvait auparavant être résolu au téléphone se transforme désormais assez fréquemment en prise de rendez-vous).

Après cinq mois et déjà deux vagues de cinq puis quatre S.I.E. concernés, la Direction souhaite globaliser à horizon mai 2023 le dispositif au trois services encore en dehors (La Ciotat, Marseille Saint-Barnabé, Salon). Mais ce dispositif est-il pertinent ? Fonctionne t-il ? La Direction nous répond : « *le temps de traitement des appels téléphoniques est compris en moyenne entre 6 et 7 minutes* », « *l'appel est décroché en moyenne en 21 secondes* ». Voilà. Nous savons tout. Et nous pouvons donc continuer puisque ça marche. Et bien, non. Là encore, pour nous, ces données ne permettent pas d'apprécier la qualité de service rendu à l'utilisateur. « *1.295 e-contacts ont été traités* ». Qu'entend la Direction par « *traités* » ? Relayés ? Sur combien de courriels reçus ? Quel est le ressenti des collègues de Decazeville sur leurs conditions de travail ?

A la demande de Solidaires Finances Publiques 13 d'évoquer l'antenne de Valence, la Direction répond que ce n'est pas l'objet de ce C.S.A.L.. Solidaires Finances Publiques 13 a demandé la communication du nombre d'emplois ponctionnés à la DRFiP PACA 13 pour faire fonctionner le Centre de Contact des professionnels de Decazeville, et le ratio charges / emplois ayant présidé à cette décision, dans le but d'évaluer l'efficacité et la légitimité de la poursuite de ce transfert de mission. C'était pour nous tout le sens d'un « *point d'étape* ». La Direction n'a pas été en mesure de nous livrer ces chiffres, dont seule la Direction Générale disposerait, confessant en creux que cette restructuration n'avait pour logique qu'un aménagement du territoire ; comme un marchandage où jamais ne sont pris en compte l'aspect métier ou la qualité de service rendu à l'utilisateur.

Simple « *point d'information* », l'avis des représentants du personnel n'a pas été demandé.

## **VIII – Questions diverses (à l'initiative de Solidaires Finances Publiques 13)**

### **1 - Calendrier prévisionnel de la Formation Spécialisée (F.S.) et suite réservée à la demande de Solidaires Finances Publiques 13 de tenue d'un Groupe de travail "immobilier"**

La Formation spécialisée (F.S.) remplace depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023 le Comité Hygiène et Sécurité – Conditions de Travail (C.H.S.-C.T.). Or, aucune séance voire même Groupe de travail (G.T.) préparatoire n'est, pour l'instant, prévu ni en terme de budget, ni sur les sujets immobiliers, alors que les problématiques liées aux conditions de vie au travail demeurent nombreuses à la DRFiP PACA 13 et que les restructurations incessantes transforment notre Direction en chantier permanent, au propre comme au figuré. Ainsi, par exemple, l'aval des représentants des personnels a été réclamé, sans fourniture d'éléments chiffrés (adressés plus tard sur la demande de Solidaires Finances Publiques 13), sous huitaine, à propos des décisions de la Direction d'affectation d'une partie du budget dédié. La tenue d'un Groupe de travail "Budget" permettait à l'époque, et aurait

permis aujourd'hui, de discuter sur la ventilation de cette dotation. Ce ne sera donc pas le cas cette année, et Solidaires Finances Publiques 13 le regrette. Sous des oripeaux d'efficacité et de réactivité (aussi bien sur le plan du calendrier qu'au niveau du mode de communication), c'est bien le temps de l'analyse et de la concertation qui est cette année, ici, sacrifié. Gageons que la Formation Spécialisée (F.S.) de la DRFiP PACA 13 s'appuiera, dans l'avenir, sur un dialogue social d'une bien meilleure qualité ; l'enjeu des conditions de travail l'exige.

La Direction convoquera un Groupe de travail « immobilier » pour le 10 mars. Pour mémoire, Solidaires Finances Publiques 13 en avait fait la demande le 18 janvier... La Formation Spécialisée sera convoquée « début avril », un Groupe de travail « Budget » le sera « *courant mars* ».

## **2 - Nouvelles modalités d'évaluation des agents (campagne 2023 sur 2022)**

En introduction, Solidaires Finances Publiques 13 a de nouveau affirmé son opposition à l'entretien professionnel individuel qui n'entre pas, pour nous, dans les principes cardinaux du service public : un dispositif de nature contractuelle est par définition contraire à la neutralité à laquelle sont astreints les fonctionnaires, contraire à l'égalité des citoyens devant l'application de la législation et à un déroulement statutaire des actes de gestion. Nous revendiquons l'instauration d'entretiens collectifs de l'ensemble du service. Nous avons par ailleurs rappelé qu'aucun agent qui refuserait d'y assister ne devrait s'en voir sanctionné de quelconque façon.

Au-delà du simple changement d'application (Esteve remplaçant Eden-RH), la campagne d'évaluation qui débute sera très différente cette année, à plus d'un titre. Mais pour la Direction, dans la mesure où le cadre réglementaire n'évolue pas, « tout change mais rien ne change » et il n'y a pas lieu de s'inquiéter. La Direction reconnaît pourtant que l'impact de l'application des Lignes Directrices de Gestion se fait sentir dans la place grandissante du « mérite » dans l'évaluation, et plus largement dans notre déroulé de carrière.

L'abandon de tout l'historique des évaluations précédentes ? Tant mieux, cela permet une représentation plus contemporaine, et donc plus objective, de la valeur de servir de l'agent !

Le transfert de responsabilité du recours hiérarchique de la Direction vers les Responsables de service, qui permettait parfois de dépayser un dossier et de lui conférer une plus grande objectivité ? Pas grave, il reste les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.) nationales et en plus le Responsable de service, par sa proximité et sa connaissance du métier, sera meilleur juge.

Le rôle d'évaluateur confié aux cadres A, parfois peu expérimentés en la matière pour certains et incontestablement tous livrés à eux-mêmes à l'heure où débute cette campagne annuelle ? St bénéfique, cela permet le positionnement du cadre A comme un « *manager* » !

Solidaires Finances Publiques 13 conteste ce nouveau mode d'évaluation des agents, alerte sur les écueils que cette individualisation à tous crins engendre et invite l'ensemble des agents, évalués comme évaluateurs, à la plus grande vigilance et à prendre contact avec nous.

## **3 - Mise en place dans le département de la Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux et assimilés, les locaux commerciaux, les locaux de stockage et les surfaces de stationnement (T.S.B.)**

Nous avons appris incidemment, dans le cadre du financement de la future ligne ferroviaire grande vitesse entre Marseille et Nice, la mise en place dans le département des Bouches-du-Rhône à compter du 1er janvier 2023 de la Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux et assimilés, les locaux commerciaux, les locaux de stockage et les surfaces de stationnement (TSB). Existante depuis longtemps en Île-de-France, elle va être étendue à notre département donc, mais aussi aux départements du Var (83) et des Alpes-Maritimes (06). La taxe est exigible au 1<sup>er</sup> mars. Or, à l'heure de demander l'ajout de ce sujet à l'ordre du jour du C.S.A.L. (soit le 15 février), absolument aucune

information n'avait été fournie aux organisations syndicales, et très peu aux Responsables des services éventuellement concernés (S.I.E., C.D.I.F., S.I.P.).

Les locaux imposables du département s'élevant à environ 15.000, nous avons pris attache de nos camarades franciliens, et notamment ceux de la DRFiP Paris 75, qui gèrent déjà cette taxe pour environ 18.000 locaux, soit un volume comparable. Or, alors que nos services sont exsangues, le traitement de cette tâche particulièrement chronophage est opéré à Paris par une cellule dédiée d'une dizaine d'agents (fonctionnaires sous statut, contractuels, vacataires), rattachée au Pôle d'Evaluation des Locaux Professionnels (P.E.L.P.). Nous avons dénoncé vivement l'impréparation de la Direction Régionale face à cette surcharge volumineuse, aussi bien en termes de soutien technique (la présentation de la Direction s'est limitée à la lecture de l'article 231 ter du *Code Général des Impôts* que nous avons examiné en amont...), de réflexion sur le calibrage en emploi (alors que les S.I.E. ont été éclatés, vidés et « démétropolisés », que les C.D.I.F. sont à l'agonie et que les S.I.P. sont saignés cette année) que de pilotage (qui va traiter et comment la mission, aussi bien durant la campagne spontanée que lors de la relance ?). La Direction reconnaît n'être que peu au courant, remercie Solidaires Finances Publiques 13 pour les précisions apportées et confirme que ce sont les S.I.E. qui seront en charge de cette nouvelle mission (décrite par nos soins à la Direction : recherche du redevable, appariement puis comptabilisation du virement ponctuel ou du chèque), avec un délai de dépôt repoussé au 30 juin avant transmission aux C.D.I.F.. Aucune formation n'est pour l'heure prévue, aucun renfort en emploi non plus... La Direction ne semble pas s'en inquiéter outre mesure : les services feront ce qu'ils pourront...

Enfin, avant de mettre fin à la séance, Solidaires Finances Publiques 13 a réitéré oralement sa demande écrite du 21 février de faire reporter par la Direction l'ensemble des réunions et formations de toute nature programmées le 7 mars alors qu'un appel interprofessionnel, national et intersyndical à la grève a été déposé au sujet du combat pour l'abrogation du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites. Le 24 février, la Directrice Régionale nous répondait : « *Aucune réunion n'est organisée et ne sera organisée ce jour là. Deux formations qui se déroulent sur Marseille sont concernées par la journée du 7 mars: "GESPRO" qui se déroulera sur 4 jours et concerne 11 participants et "IR TH dans ILIAD" qui se déroulera sur 3 jours et concernera 12 participants. En cas d'annulation, ces sessions ne pourraient être reprogrammées qu'à partir de mai. Or, la formation ILIAD doit se dérouler avant la campagne et d'expérience à compter d'avril et sur la durée de la campagne IR, l'organisation de sessions est plus délicate. Par ailleurs, un précédent lors de la journée d'action du 19 janvier, à l'occasion de laquelle nous avons annulé une journée de formation, atteste de la perte de sens de la formation si nous annulons une journée dans la session. Dès lors, ces formations seront maintenues sur l'intégralité des journées programmées.* »

N'hésitez pas à nous contacter, vous savez pouvoir faire confiance à l'ensemble de votre équipe militante Solidaires Finances Publiques 13.

Les représentant(e)s Solidaires Finances Publiques 13 en Comité Social d'Administration Local (C.S.A.L.) :

Maxime PICARD, David POSTEL, Delphine BORGHINO, Laurent LONGUEVILLE,  
Nathalie AUTIN, Sylvie RAYBAUD et Thierry MUNOZ (expert)

solidairesfinancespubliques.drifip13@dgifip.finances.gouv.fr